



Le SM-TE à l'action !

Sections RENAULT
du syndicat SM-TE

Syndicat de la
Métallurgie
Travaillons
Ensemble

Nouvelle série N° 23

29 juin 2015

1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT API : FR TCR LOG 0 52 fax : 01.76.86.90.90 sm-te.guyancourt@renault.com
www.travaillonsensemble.org tél : 06.98.05.13.80 sm-te@travaillonsensemble.org

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

1. Le SM-TE poursuit la défense des droits des salariés arrivés de Rueil et se battra jusqu'au bout pour qu'ils disposent de représentants au CE et au DP.

Au Tribunal d'instance de Versailles : On se souvient que des militants du SM-TE ont obtenu la cassation partielle du jugement rendu en faveur de Renault et des syndicats majoritaires de Guyancourt contre SUD, ce qui permet de réintroduire la contestation sur les conditions des élections CE et DP pour tenter de mettre fin au déni de représentation des salariés arrivés de Rueil. La Direction aidée de ses alliés syndicaux ont en effet agité de telle sorte que ces derniers ont voté la dernière fois pour leurs représentants en avril 2010 et n'ont pas pu participer aux élections de Guyancourt en 2013. Par notre action, nous espérons qu'ils auront le droit de désigner leurs représentants sans attendre novembre 2017.

1^{ère} audience au TI de Versailles : le 15 septembre 2015.

Devant le Tribunal d'instance d'Étampes, nous contestons les conditions des élections CE de Lardy de 2015 dont l'organisation tardive et dans des conditions d'atteintes aux droits des salariés garantis par la loi informatique et liberté, a largement contribué au déni de représentation de nos collègues transférés de Rueil.

1^{ère} Audience au TI d'Étampes : le 30 juin 2015.

2. Le SM-TE dans l'instance des DP (Délégués du personnel) par ses membres élus. Ils interviennent pour présenter à la Direction les réclamations individuelles ou collectives relatives à la vie de l'Entreprise, aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales.

C'est ainsi que pour la réunion mensuelle du 16 juin 2015, les élus DP membres du SM-TE ont formulé la réclamation suivante : *L'entreprise communique sur ce thème : « Le Plan de Satisfaction Client a remis l'exigence de conformité au centre des préoccupations de l'ingénierie produit et process ». Les élus DP membres du SM-TE demandent que soit mis en urgence un Plan de Satisfaction du Salarié.*

Réponse de la Direction : *Cette réclamation n'appelle pas de réponse.*

En réaction à cette absence de réponse, le SM-TE invite les salariés aux actions suivantes :

- Apportez-nous votre soutien par une adhésion au syndicat SM-TE (voir au verso pour télécharger le bulletin d'adhésion),
- Donnez-nous votre adresse courriel personnelle pour que nous puissions vous communiquer des informations et nous organiser sans passer par les moyens de communication de l'entreprise. Une adresse mail pour cela : sm-te@travaillonsensemble.org

3. Le SM-TE dans l'instance CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail). Mardi 30 juin, les élus du CHSCT auront à se prononcer sur la demande de ristourne CRAM-IF¹ à partir d'un rapport établi par la Direction de Guyancourt pour l'exercice 2014. Ce rapport de demande de ristourne présente une vision déformée et artificiellement positive de la situation au Technocentre.

Notre élu SM-TE a demandé communication du *Rapport annuel des médecins du travail* qui a été présenté en CE et qui le sera en CHSCT conformément à son ordre du jour. La Direction s'y refuse et répond : *il sera diffusé avec le PV de la réunion.* Ce qui est constitutif d'une entrave. Le SM-TE demande qu'un Audit plus objectif et plus général sur la santé et les conditions de travail soit réalisé par un organisme indépendant.

Représentant les salariés, le SM-TE ne peut valider et « cautionner » la demande de ristourne sans communication du rapport des médecins et sans vision de la situation réelle de la santé au travail. **Le SM-TE n'accepte pas que Renault assèche les caisses de l'Assurance Maladie sans justification.**

En conséquence, l'élu SM-TE votera CONTRE la demande de ristourne CRAM-IF

¹ CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie – Ile de France

C'est quoi le syndicat SM-TE – Travaillons ensemble ?

Ce nouveau syndicat est né du constat que ceux existants ne représentent plus les salariés, mais s'auto-entretiennent et se financent dans le grand simulacre du jeu syndical des confédérations qui officient « hors sol » grâce aux aides patronales².

Partout en France des salariés, par leur initiative indépendante, ont entrepris rien moins que la rénovation du syndicalisme par la base, forts de leur longue expérience et convaincus que seule une nouvelle organisation libre était de nature à rendre efficace leur représentation et leur défense dans **l'entreprise**.

Pour le SM-TE, les résultats ne se sont pas fait attendre : cette structure, créée en mai 2011, compte à ce jour près de 200 adhérents, répartis dans une dizaine de sociétés ou établissements différents (et pas que Renault).

Nos statuts :

Le syndicat SM-TE a inscrit dans ses statuts fondateurs deux éléments uniques dans le monde syndical :

1. Placer le syndicat sous le seul contrôle de ses adhérents, pour assurer un fonctionnement sous le contrôle effectif de ceux pour le compte duquel il agit ;

2. Assurer son financement par les seules cotisations de ses adhérents, de sorte à garantir son indépendance. C'est là le socle de sa liberté et de sa crédibilité.

La cotisation minimum annuelle est délibérément d'un niveau modique de 30 à 50 euros selon le statut du salarié : le prix ne doit pas faire obstacle à l'adhésion.

Le SM-TE renonce ainsi au financement par les organisations patronales, les organismes paritaires en tous genres, qui étouffent un syndicalisme sclérosé en le plaçant sous perfusion et le pervertissent en le mettant finalement au service de ceux qui le financent.

Nos objectifs :

Constituer une voix libre, originale et directe (la nôtre !), loin des discours téléguidés par les simulacres de négociations d'accords d'entreprise aux dés pipés : nous entendons influencer sur les stratégies des entreprises, plaçant l'investissement et la *productivité* du travail comme priorité d'avenir, contre la mise en concurrence mondialisée des salariés qui se cache derrière les arguments mortifères de la *compétitivité*³.

Permettre la reprise en main de leurs affaires par les salariés : **Le SM-TE promeut la création de sections syndicales dans les entreprises, mène campagne, négocie des protocoles préélectoraux et présente des candidats aux élections professionnelles.**

Proposer une offre innovante face à la désyndicalisation massive des salariés : les Français se sont détournés à juste titre de syndicats coupés du terrain, ne se sentant plus représentés par des syndicats hors de tout contrôle salarié². Et ainsi **restaurer le syndicalisme dans ce qu'il aurait toujours dû rester : la représentation des salariés par eux-mêmes.**

² Le summum réside dans le mode de financement des syndicats confédérés depuis le 01/01/2015 : une taxe de 0,016% est désormais prélevée sur les salaires, destinée à financer les organisations patronales et salariées : le comble d'un syndicalisme sans adhérents ! Ce sont quelque 100 M€ en année pleine qui sont ainsi prélevés sur les salaires, sans que les salariés aient été consultés, ni même informés !

³ Au nom de la compétitivité, le pouvoir économique cherche à culpabiliser les salariés en incriminant le coût du travail, donc les salaires trop élevés. En réalité, c'est la productivité qui est insuffisante, à cause d'un manque d'investissements pour moderniser des moyens de production asphyxiés par les délocalisations. En 10 ans, VW a augmenté sa production allemande et maintenu un taux d'exportation de 50%, malgré un coût du travail plus élevé que celui de Renault en France. Sur la même période, la production française de Renault a été divisée par 3 et est devenue inférieure au volume des ventes du groupe en France à cause des importations

Donnez-vous les moyens d'agir : rejoignez le syndicat SM-TE

Pour engager des actions, vous représenter et défendre vos droits, le syndicat SM-TE invite les salariés à le rejoindre en devenant membre. Tant les « Renault » que les « prestataires » (salariés les plus fragiles).

Selon ses statuts (ART. 4 : Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique) et la volonté de ses dirigeants, le syndicat SM-TE est libre et indépendant parce que financé uniquement par les adhérents, libre et indépendant parce que non confédéré.

Bulletin d'adhésion : http://www.travaillonsensemble.org/d90-adhesion/images/Fiche_adhesion_SM-TE.pdf